

QUEB'INFO

N° 21 – AVRIL 2012



Mairie de QUÉBRIAC 5 Rue de la Liberté 35190 QUÉBRIAC

Téléphone : 02.99.68.03.52 / Télécopie : 02.99.68.10.14

mairie@quebriac.fr / Site internet : <http://www.quebriac.fr>

Directeur de la publication : Armand CHÂTEAUGIRON

Impression : MÉDIAPRINT Trévérien

Cercle d'Ille et Rance

Le point sur l'activité :

- Au premier semestre 2012 : Démarrage de l'activité musicale et chant à danser.

Flûte irlandaise et bombarde : 6 adultes et 2 enfants, dirigés par Maël Lebret (Convention avec le SIM).

Accordéon diatonique : 7 adultes et ados dirigés par Jacques Caplat de Québriac (adhérent au Cercle).

Si vous êtes intéressés par ces activités ou par d'autres ateliers, suggestions et renseignements au 06.10.28.58.94

En chant à danser : Eléonore (10 ans) a remporté le concours de Bréal sous Montfort dans la catégorie enfants, les éliminatoires de Baguer Morvan et le trophée Jeunesse à la finale régionale de Pontivy.

- Dates à retenir :

- 28 Avril 2012 à 21H00: Fest-Noz du Cercle d'Ille et Rance à la salle Ille et Donac de Tinténiac, nous vous attendons nombreux !!!
- 20 Mai : Fest Yves à Sens de Bretagne avec participation des Ados et Adultes
- 27 Mai : Festival Dans' Enfants et Ados du département et concours des groupes adultes classés.

A la rentrée, venez nombreux nous rejoindre.....

Le Bureau,

Association Communale de Chasse Agréée (A.C.C.A)

L'Assemblée Générale annuelle aura lieu le Dimanche 29 avril 2012 à 9h30 à la salle polyvalente de la Nouasse. Bilan de la saison 2011-2012 et élection du tiers sortant.

Quel avenir pour Badaboum !!!!!!!!!!!

Depuis la rentrée de septembre 2011 nous accueillons 24 enfants venant avec 7 assistantes maternelles et 5 parents à l'espace jeux Badaboum,

Nous avons une animatrice recrutée par le SIVU Anim'6, **Anne-Gaëlle**, les enfants l'aiment beaucoup et les adultes apprécient son travail auprès des enfants.

Lors de l'assemblée générale en février 2012 après 9 ans au sein du bureau, Odile Borde a donné sa démission, Fabienne Fissot a accepté de prendre le relais jusqu'au mois de juin prochain.

Appel aux volontaires, nous ne sommes plus que deux dans le bureau (présidente et trésorière).

Pour que l'association puisse continuer de fonctionner à la rentrée de septembre 2012 il faut que d'autres personnes rejoignent le bureau sinon nous serons dans l'obligation de dissoudre l'association. Si vous voulez que vos enfants retrouvent l'espace jeux et que l'association continue d'exister, **nous avons besoin de vous**.

Le bureau



La ludothèque Au Bois des Ludes vient d'intégrer ses nouveaux locaux sur Québriac, derrière les salles polyvalentes de la Nouasse. Au Bois des Ludes, c'est désormais un espace de jeux sur place pour les petits et les grands, une collection de plus de 1.600 jouets et jeux et trois permanences par semaine pour vous accueillir : le mardi, entre 10h et 11h30, le mercredi, entre 16h et 17h30 et le vendredi, entre 17h et 19h. En pratique : l'adhésion familiale est de 15 € / an ; Elle vous permet de venir jouer sur place et de louer des jeux ou jouets pour 3 semaines au coût d'1 € / jeu. A noter dans vos agendas : la prochaine soirée jeux le vendredi 27 Avril, 20h30, au local, sur réservation et le Lud'Estival qui aura lieu le samedi 7 Juillet : rando ludique, jeux surdimensionnés et jeux de société autour du thème des Pirates. Au plaisir de vous accueillir autour d'un jeu !

www.auboisdesludes.com

Comité des fêtes du grand bois

Le 8 mai 2012

Pêcherie à l'étang des étanchets

7 h 30 : engagements

8 h 30 : début de la pêche

Sur place : buvette, casse-croute et galette saucisse

Nous espérons vous voir nombreux

L'Amicale des Parents d'Elèves

Fête de l'Ecole le dimanche 1^{er} juillet 2012

L'Amicale des Parents d'Elèves proposera cette année un repas unique à 10 euros.

Moules Frites

Dessert

Boisson

Café

Des stands restauration seront également disponibles.

Les tickets seront disponibles à la vente lors de permanence de bénévoles de l'APE au mois de juin à la sortie de l'école ou au bar « O'Grain de Café ».

Contact : 06 79 23 00 05

Ecole Primaire Publique de Québriac

Les parents qui souhaitent inscrire leur(s) enfant(s) pour la rentrée de septembre 2012 doivent dans un premier temps remplir une fiche d'inscription à la mairie de Québriac.

Les documents suivants sont nécessaires :

Livret de famille

Attestation de domicile (facture EDF, ...)

Ensuite, prendre rendez-vous à l'école au **02.99.68.16.57** : en cas d'absence, merci de laisser vos coordonnées sur le répondeur, Mme LESUEUR, directrice, vous recontactera.



L'Association EPAL, basée à Brest, Rennes et Vannes, recherche, pour des séjours Vacances et Tourisme Adaptés, des animateurs prêts à s'investir dans l'encadrement de projets proposés à des adultes et mineurs en situation de handicap.

140 séjours de 7 à 19 vacanciers + 2 à 6 accompagnateurs du 22/07 au 18/08 sur 2, 3 ou 4 semaines.

Conditions :

- Motivation pour s'investir sur ce type de projet, expérience dans l'animation adaptée ou le médico-social souhaitable mais débutants acceptés.
- Obligation de suivre une formation gratuite proposée sur Brest ou Rennes.

Pour plus de renseignement et postuler :

www.epal.asso.fr

Ou adresser un courrier (+CV) :

Laurent Cannic

Responsable Vacances et Tourisme Adaptés

10 rue Nicéphore Niepce BP2

29801 Brest Cedex 09

ÉTANGS COMMUNAUX DES ÉTANCHETS ET DES NOËS

La pêche dans les étangs communaux des Étanchets et des Noës est autorisée depuis le 7 avril 2012.

Règlement : arrêté municipal du 23 mars 2012

Tarifs :

PARTICULIERS DE LA COMMUNE :

Ticket journalier : 2,70 €uros

Carte annuelle : 27,00 €uros

PARTICULIERS HORS COMMUNE :

Ticket journalier : 3,20 €uros

Carte annuelle : 32,00 €uros

Vente des tickets : **Bar « O Grain de Café » (Antoine BAUDRIER) et Mairie de QUÉBRIAC**

Informations et Enquête ACCUEIL MAIRIE

Madame, Monsieur,

A partir du **Mercredi 2 mai**, les horaires d'accueil de la Mairie seront **8h30 – 12h00**, et non plus jusqu'à 12h30, du mardi au samedi.

Certains administrés nous interpellent parfois sur une ouverture de la mairie l'après-midi. Est-ce nécessaire ? Je vous invite à répondre à la petite enquête ci-dessous pour nous éclairer.

En vous remerciant de votre aide, en mettant dans la boîte aux lettres de la mairie ce document.

Souhaiteriez-vous que la mairie soit ouverte un après-midi par semaine Oui Non

Si oui, quel jour ? Lundi Mardi Mercredi Jeudi Vendredi

Pourquoi : _____

Vous êtes : Actif Retraité Autre

Votre âge : ____ ans

Vous habitez : Le Bourg Un hameau

